RESSOURCES
STRATECO

TROISIÈME TRIMESTRE

RAPPORT INTÉRIMAIRE

30 SEPTEMBRE 2009

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion intermédiaire
30 septembre 2009

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels de Ressources Strateco inc. («Société») pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que les états financiers intermédiaires pour la période terminée le 30 septembre 2009. Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs reliés à l'information financière qui reflètent les attentes actuelles de la Direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'uranium, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 13 avril 2000.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient dans son portefeuille 100 % de cinq propriétés minières, une participation et des options dans trois propriétés minières situées au Québec. Ces propriétés totalisent 1 068 titres miniers pour une superficie de 56 747 hectares (567 km^2). Elle concentre ses activités sur la mise en valeur du projet Matoush. À l'exception de certains projets situés dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, le projet Matoush, situé dans les Monts Otish au Nord du Québec, peut être considéré comme l'un des projets ayant la plus forte teneur uranifère au monde.

La récupération du coût des actifs miniers dépend de la capacité de découvrir et d'extraire économiquement les réserves de minerai, de l'obtention par la Société du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des propriétés. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Concernant les sections sur la stratégie et plan d'action ainsi que sur les activités d'exploration, ce rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » selon le contexte de l'énoncé, particulièrement dans le cas d'énoncés qui décrivent les opinions, les estimations ou les attentes de la Société concernant des résultats et événements futurs. Ces énoncés n'offrent aucune garantie quant aux résultats et événements futurs et impliquent des risques et des incertitudes, hors du contrôle de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats et événements réels ou futurs pourraient éventuellement différer de façon substantielle des résultats présentés ou prévus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes sont décrits dans la notice annuelle déposée sur SEDAR et dans le rapport annuel du formulaire 10-K déposé sur EDGAR.

STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

La Société entend poursuivre d'une façon soutenue et accélérée ses objectifs d'accroître les ressources uranifères sur sa propriété Matoush détenue à 100 % et de devenir la première société au Québec et la première société dite junior au Canada au cours du présent cycle, soit en près de 25 ans, à avancer un projet d'exploration pour l'uranium impliquant des travaux d'exploration souterraine.

Pour y parvenir, la Société mise sur un programme de forages agressif ainsi que sur son équipe hautement qualifiée qui détient une connaissance accrue de la géologie du projet Matoush. L'équipe travaille ardemment à la réalisation des études, des plans et des programmes requis pour l'obtention des permis et de la licence nécessaires à l'avancement de son programme d'exploration souterraine. Par ailleurs, la Direction demeure confiante qu'elle pourra démarrer ce programme à l'automne 2010 lorsque les installations de surface seront complétées.

De plus, afin d'accélérer le processus d'obtention de la licence pour la construction de la mine, la Société entend débuter dès 2011, les études environnementales nécessaires à la construction de l'usine ainsi que des parcs à résidus.

Au chapitre des communications, la Société souhaite maintenir son lien privilégié avec les Premières Nations à travers diverses rencontres et sessions d'information. De plus, la Société continue d'accorder une grande importance à l'information du public et des investisseurs puisqu'elle est consciente que la divulgation d'information s'inscrit parmi les conditions essentielles de réussite du projet. À cet effet, la Société a déjà pris les mesures nécessaires pour que tous les travaux et activités réalisés dans le cadre de son projet soient inscrits dans un processus ouvert et transparent.

Dans un autre ordre d'idées, la Direction est extrêmement fière des résultats qu'a révélés la nouvelle estimation des ressources effectuée par Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA »). Les résultats confirment une fois de plus l'avenir prometteur auquel la Société est vouée et attestent, par la même occasion, de l'immense potentiel de sa propriété Matoush.

Les ressources minérales de catégorie indiquée de la propriété Matoush ont doublé en 12 mois pour atteindre 436 000 tonnes à une teneur de 0,78 % U_3O_8 contenant 7,46 millions de livres U_3O_8. Les ressources de catégorie inférée sont, quant à elles, estimées à 1,16 million de tonnes à une teneur de 0,50 % U_3O_8 contenant 12,78 millions de livres U_3O_8. Ces résultats significatifs renforcent de toute évidence le niveau de confiance de la Direction relativement au potentiel d'accroissement des ressources.

La propriété Matoush est définitivement un gîte robuste. D'ailleurs, la teneur moyenne de la minéralisation de la propriété Matoush est l'une des plus élevées au monde. La région des Monts Otish est en voie de devenir un important camp minier pour l'uranium et la propriété Matoush en est le cœur.

En 2006, la Direction avait pour objectif de délimiter de 15 à 20 millions de livres U_3O_8 afin de justifier une production commerciale de 2 millions de livres U_3O_8 par année pour une période de 8 à 10 ans. Avec la dernière estimation des ressources et le programme de forage en cours qui devrait excéder les 120 000 mètres pour les deux prochaines années, l'objectif de la Direction est désormais beaucoup plus ambitieux. Il s'agit maintenant d'établir le potentiel d'obtenir 60 millions de livres d'U_3O_8, ce qui mènerait à une production potentielle minimale de 4 millions de livres U_3O_8 par année. La capacité réelle de production de l'usine sera cependant établie en fonction des ressources définies en 2011.

D'autre part, les forages se sont poursuivis à un rythme soutenu sur le projet Matoush et plus particulièrement sur la propriété Matoush au cours du troisième trimestre. Le succès rencontré jusqu'à maintenant justifie pleinement la décision de la Direction de faire passer de 30 000 à 35 000 mètres de forage son programme d'exploration de surface pour l'année 2009. Dans la même lignée, pour les années 2010 et 2011, la Société prévoit un programme de forage de surface de 60 000 mètres par année, réalisé en parallèle avec les travaux d'exploration souterraine.

Le fait que la Société soit éligible aux crédits d'impôt à l'exploration qui représente environ 50 % des dépenses d'exploration de surface et ce, aussi longtemps que la Société n'est pas reconnue comme un producteur commercial, justifie d'autant l'importance accordée au programme de forage.

Les travaux d'ingénierie et autres, requis dans le cadre de la demande de licence auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour les travaux d'exploration souterraine se poursuivront. Tous les plans et programmes détaillés ainsi que l'étude d'impact environnemental seront déposés auprès des différentes instances au début de novembre 2009. De plus, l'étude d'opportunité sera révisée au cours des prochains mois.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les données techniques contenues dans le texte qui suit sont fondées sur un rapport technique intitulé : *Technical Report on the Mineral Resources Update for the Matoush Uranium Project Central Quebec, Canada*, daté du 16 septembre 2008, préparé selon le *Règlement 43-101 concernant l'information sur les projets miniers (« Règlement 43-101 »).* Ces données ont été révisées par les auteurs du rapport, messieurs David A. Ross, M. Sc. P. Geo et R. Barry Cook, P. Ing. de Scott Wilson RPA.Le *The Matoush Mineral Resources Update* daté du 18 septembre 2009 a été préparé et révisé par monsieur David A. Ross, M. Sc. P. Geo de Scott Wilson RPA et est disponible sur le site web de la Société à www.stratecoinc.com. Les données techniques fondées sur de l'information récente ont été révisées par monsieur Jean-Pierre Lachance, vice-président exécutif de la Société. Ces trois personnes sont des personnes qualifiées telles que définies par le *Règlement 43-101*.

Afin de permettre une meilleure compréhension des travaux d'exploration effectués sur le projet Matoush, la Société a incorporé par référence la **NOTE 1** à la suite de la section intitulée : « **Stratégie et plan d'action » du rapport de gestion annuel 2008 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.** Cette note fait la description technique des méthodes d'analyse du programme d'exploration, des techniques d'échantillonnage, de l'assurance et contrôle de la qualité incluant l'information reliée à l'utilisation de la lettre « **e** » de « **eU_3O_8** » qui représente la valeur **estimée** ou **équivalente** **U_3O_8** déterminée au moyen d'une sonde spectrale ou gamma calibrée, de la méthodologie pour l'utilisation de la sonde gamma et finalement la réconciliation des données de forages avec les résultats d'analyse. Cette description technique peut aussi être consultée sur le site web de la Société à www.stratecoinc.com dans la section *Investisseurs-À propos-QA/QC.*

Au cours du troisième trimestre 2009, les forages se sont poursuivis à un rythme soutenu sur le projet Matoush, plus particulièrement sur la **propriété Matoush**, avec deux foreuses opérationnelles. Une foreuse (1419) était dédiée à du forage de définition sur la zone MT-34 afin d'accroître la qualité de l'information en vue de la nouvelle estimation des ressources. La seconde foreuse (1420) a été essentiellement utilisée pour du forage d'exploration dans l'extension sud de la zone MT-34 (forage à large maille).

Lorsque le forage de définition a cessé à la fin du mois d'août, la foreuse 1419 a été affectée à des sondages d'exploration sur la propriété **Eclat Nord** (adjacente au nord de Matoush) ainsi que sur la propriété **Pacific Bay-Matoush** sur laquelle la Société a l'option d'acquérir un intérêt de 60 %.

Au total, 14 324 mètres de forage ont été complétés au cours du troisième trimestre 2009 sur le projet Matoush selon la répartition suivante : Propriété Matoush : 11 831 mètres, dont 6 100 mètres de sondage de définition sur la zone MT-34; Propriété Eclat Nord : 471 mètres; Propriété Pacific Bay-Matoush : 2 022 mètres.

Les sondages à maille serrée réalisés sur la zone MT-34 ont donné dans l'ensemble d'excellents résultats confirmant et augmentant le degré de confiance relativement à la continuité géologique et la présence de hautes teneurs. L'augmentation des ressources indiquées et de la teneur lors de la nouvelle estimation des ressources en septembre 2009 en témoigne.

Parmi les résultats des forages de définition complétés sur la zone MT-34, le forage MT-09-22 a été le meilleur confirmant les très hautes teneurs dans l'extension de la zone MT-34 sur des longueurs substantielles. Ce sondage a en effet intersecté 0,92 % U_3O_8 sur 32,2 mètres incluant 6,24 % U_3O_8 sur 4,5 mètres. Ces résultats obtenus en juillet dernier sont d'autant plus excitants en raison du point de percée situé à l'extérieur des ressources estimées par Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA ») en septembre 2008.

En ce qui a trait aux 12 sondages d'exploration forés au sud de la zone AM-15 dans le niveau ACF-3 et au sud de la zone MT-34 dans la partie supérieure du niveau ACF-4, les résultats confirment le potentiel de découverte de nouvelles lentilles. Sur les trois sondages complétés approximativement 400 mètres au sud de la zone AM-15 (MT-09-30, 31, 32) dans le niveau ACF-3, le MT-09-30 s'est avéré le plus encourageant avec un intervalle minéralisé de 3,7 mètres et une teneur de 0,34 % eU_3O_8. Pour ce qui est des neuf sondages forés dans le niveau ACF-4 sur une distance latérale de 1 800 mètres avec une maille relativement large de l'ordre de 200 mètres, ils ont tous intersecté la faille Matoush avec le halo d'altération typique à celui rencontré dans les lentilles minéralisées.

Les trois derniers sondages (MT-09-35 à 38) complétés en terrain vierge se sont révélés être les plus intéressants avec des intersections de 0,12 % eU_3O_8 sur 2,9 mètres dans le MT-09-35 et 0,26 % eU_3O_8 sur 4,7 mètres pour le forage MT-09-36.

Pour les trois sondages forés sur la propriété Eclat Nord et les sept sondages sur la propriété Pacific Bay-Matoush, les résultats se sont avérés mitigés sur Eclat Nord et n'ont pas été concluants sur Pacific Bay-Matoush. Les forages complétés sur Eclat Nord (ECN-09-01, 02, 03) forés selon une maille de 150 mètres et situés environ 1,5 km au nord de la zone AM-15 ont intersecté la faille Matoush, avec absence de minéralisation malgré de fortes altérations. Sur la propriété Pacific Bay-Matoush, quatre forages ont été effectués pour retracer la faille Matoush qui devient diffuse au nord de la propriété Eclat Nord. Aucune structure notable n'y a été décelée. Les trois forages effectués dans le secteur de « Rabbit Ears » environ 3 km à l'est de la zone AM-15 visaient à vérifier une anomalie géophysique linéaire. Cependant, aucune structure importante n'a été localisée.

Le 18 septembre dernier, Scott Wilson RPA a mis à jour l'estimation des ressources, selon le *Règlement 43-101*, avec les résultats de forages disponibles au 1er septembre 2009 et en utilisant des méthodes similaires à celles appliquées pour l'estimation précédente des ressources (Scott Wilson RPA, sept. 2008).

Cette estimation a démontré une augmentation significative des ressources indiquées ainsi que de la teneur sur la propriété Matoush. En utilisant une teneur de coupure de 0,10 % U_3O_8, les ressources minérales indiquées sont estimées à 436 000 tonnes à une teneur de 0,78 % U_3O_8 contenant 7,46 millions de livres U_3O_8. Les ressources minérales inférées sont, quant à elles, estimées à 1,16 million de tonnes à une teneur de 0,50 % U_3O_8 contenant 12,78 millions de livres U_3O_8. Ces ressources minérales sont contenues dans les zones AM-15, MT-34 et MT-22 sur une distance latérale de 1,4 km. La structure Matoush a été identifiée sur 11 km vers le sud et 2,5 km vers le nord.

L'accroissement des ressources indiquées de 3,73 millions de livres avec une teneur de 0,67 % U_3O_8 (Scott Wilson RPA, sept. 2008) à 7,46 millions de livres avec une teneur de 0,78 % U_3O_8 est significatif. D'ailleurs, les ressources indiquées de la zone MT-34, située dans la partie supérieure du faciès ACF-4, sont maintenant estimées à 174 000 tonnes à une teneur de 0,89 % U_3O_8 contenant 3,42 millions de livres U_3O_8. À noter que la zone MT-22 ne contient toujours pas de ressources indiquées étant donné la maille de forage utilisée, soit environ 50 mètres par 50 mètres. Cette zone sera forée selon une maille plus serrée lors du programme d'exploration souterraine. Aucune réserve minérale n'a été estimée sur le projet Matoush.

Le tableau suivant représente la nouvelle estimation des ressources minérales qui confirme que Matoush est un gîte robuste, relativement insensible à des teneurs de coupure entre 0,05 % et 0,2 % U_3O_8.

Tableau 1 - Estimation des ressources minérales pour Matoush – 1er septembre 2009

	Tonnes (x 1 000)	Teneur (% U_3O_8)	Livres U_3O_8 (x 1 000)
Indiquées			
AM-15	262	0,70	4 039
MT-34	174	0,89	3 420
Total Indiquées	**436**	**0,78**	**7 458**
Inférées			
AM-15	33	0,34	249
MT-22	822	0,53	9 526
MT-34	302	0,45	3 003
Total Inférées	**1 157**	**0,50**	**12 777**

Notes :

1. Définitions CIM utilisées pour la classification des ressources minérales.
2. Teneur de coupure de 0,10 % U_3O_8 a été estimée en utilisant le prix de 75 $ US/lb U_3O_8 et en assumant les coûts d'opération.
3. Les hautes teneurs U_3O_8 ont été coupées à 9 %.
4. L'estimation des ressources minérales utilise les résultats de forage disponibles au 1er septembre 2009.
5. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et ne démontrent pas la viabilité économique.
6. Les totaux peuvent être différents parce qu'arrondis.

PERMIS ET LICENCE

Au cours du troisième trimestre, la Société a continué le travail accompli jusqu'à maintenant relativement à l'obtention des permis nécessaires au programme d'exploration souterraine. Une avancée considérable a notamment été réalisée au niveau des études environnementales et des programmes en santé et sécurité.

Les travaux en environnement effectués par Golder Associés Ltée (« Golder ») se poursuivent avec la rédaction des termes de référence (baseline) pour la majorité des composantes à l'étude soit : l'hydrogéologie selon les résultats du terrain de la mécanique des roches, la qualité de l'eau de surface et des sédiments, l'hydrologie et la faune. La rédaction et l'émission des rapports de géochimie et de restauration ainsi que la rédaction du plan de mesures d'urgence environnementale font également partie des activités réalisées au cours de ce trimestre. De plus, Golder poursuit la rédaction d'une des sections de l'étude d'impact environnemental relativement aux composantes physiques et biologiques recueillies sur le site par Golder.

D'autre part, SENES Consultants Ltd a complété l'analyse et la rédaction des études de risque (écologique, santé humaine et risque industriel) et a procédé, en septembre, au dépôt pour révision du rapport préliminaire sur les risques écologiques et la santé humaine. En outre, la rédaction des termes de référence sur la qualité de l'air, le climat et la radiométrie s'est poursuivie durant ce trimestre. Le rapport final sur la qualité de l'air et le climat a, quant à lui, été complété au début d'octobre.

Les travaux de terrain complétés par Golder, entre juillet et septembre 2009, font partie du programme estival d'échantillonnage des eaux de surface, des sédiments et des forages géotechniques du pilier de surface.

L'étude géotechnique du pilier de surface a été complétée et le rapport final a été reçu.

La Société a obtenu, au cours du troisième trimestre, certains permis nécessaires au développement du projet, tels que les baux d'utilisation du territoire pour la piste d'atterrissage et son accès ainsi que les accès à certains bancs d'emprunt. De plus, les droits de coupe de bois ont été acquis. La demande pour l'utilisation de la route d'hiver (demande de non-assujettissement, bail d'utilisation, permis d'intervention) a été déposée à la fin du trimestre.

Les différentes études en santé et sécurité progressent énormément. D'ailleurs, la majorité des études sont maintenant terminées. L'étude sur la radioprotection, qui constitue un dossier prioritaire pour la licence, a été complétée.

De plus, GENIVAR de Val-d'Or et d'Amos ont presque complété leurs travaux sur l'ingénierie détaillée des infrastructures de surface nécessaires à la construction du programme d'exploration souterraine.

Une rencontre a eu lieu avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour que la licence soit conforme à leurs attentes.

Les documents relatifs à l'évaluation environnementale ainsi qu'à la licence, seront déposés, tel que planifié, au début du prochain trimestre.

COMMUNICATIONS

La Société a récemment mis à jour son site web. Celui-ci permet d'accéder à une grande quantité d'information portant notamment sur la nature et les caractéristiques du projet Matoush ainsi que les effets prévus sur l'environnement, la santé et la sécurité. De plus, le site web offre désormais les volets « Nouvelles aux investisseurs » et « Nouvelles aux communautés » permettant à ces derniers de consulter en ligne les nouvelles de l'heure qui les concernent en lien avec le projet Matoush. Les personnes intéressées peuvent par exemple consulter le dernier rapport sur l'estimation des ressources ou encore être averties des derniers documents d'information mis en ligne. Le site offre également de nouvelles fiches d'information portant sur les sujets d'intérêt en lien avec l'uranium, tels que la protection de l'environnement, le transport, la restauration du site et les programmes de santé et sécurité. La mise à jour du site web a donc été faite dans un souci de transparence afin que les investisseurs et toutes les personnes concernés ou intéressés trouvent réponse à leurs questions.

En ce qui concerne le maintien des communications avec les Premières Nations, une rencontre a eu lieu à Mistissini à la mi-août avec les membres de la famille Coonishish, dont les lignes de trappes se trouvent sur le terrain couvert par le projet Matoush.

D'autre part, des discussions ont eu lieu avec les représentants du Comité uranium, basé à Chibougamau, dans le cadre de leurs stratégies et démarches à suivre en vue de planifier les rencontres publiques.

De plus, afin de maintenir un contact direct avec les investisseurs, le président et chef de la Direction s'est rendu à deux reprises en Europe et à Toronto, au cours du troisième trimestre, où il a pris part à de nombreuses rencontres. Il a également donné des entrevues dans les médias, notamment au *Canal Argent*, afin de renseigner les investisseurs et la population des développements relatifs au projet Matoush.

Ces initiatives démontrent que la Société poursuit ses efforts pour établir et maintenir de bonnes relations ainsi qu'une communication ouverte et continuelle avec les communautés locales, la communauté crie, les investisseurs, les instances décisionnelles et la population en général.

FRAIS D'EXPLORATION

Frais d'exploration pour les 9 mois terminés le 30 septembre 2009	Matoush	Matoush Extension	Eclat	Apple	Pacific Bay-Matoush	Mistassini	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au début de la période	23 375 628	456 320	669 376	1 252 357	422 741	293 215	26 469 637
Additions							
Experts-conseils et sous-traitants	2 767 081	16 320	39 404	79 035	45 162	50 927	2 997 929
Infrastructure, chemins d'accès, parc à carburant et autres	1 544 075	-	-	-	4 124	-	1 548 199
Forages	2 556 390	-	351 005	2 299	507 183	117 363	3 534 240
Transport et carburant	758 032	-	-	1 208	59 655	83 400	902 295
Géophysique	-	-	-	-	-	100	100
Service de premiers soins	15 042	-	-	-	-	-	15 042
Laboratoires et analyses	290 656	-	-	-	12 600	-	303 256
Déplacement et hébergement	1 254 358	-	-	75	15 971	86	1 270 490
Permis nucléaire	852 036	-	-	-	-	-	852 036
Frais de gestion	430 370	-	35 101	1 798	60 585	41 054	568 908
Fournitures et location d'équipement	396 739	-	-	-	-	-	396 739
Entretien d'équipements mobiles	112 299	-	-	8 415	2 900	-	123 614
Frais généraux	274 628	780	-	14 837	1 300	8 648	300 193
Environnement	628 570	-	-	-	-	-	628 570
Rémunération à base d'actions	169 945	-	-	-	-	-	169 945
Amortissement des immobilisations corporelles	251 113	-	-	44 296	-	-	295 409
	12 301 334	17 100	425 510	151 963	709 480	301 578	13 906 965
Crédit de droits miniers et autres crédits d'exploration	(5 704 096)	(7 524)	(196 160)	(25 548)	(327 218)	(142 738)	(6 403 284)
Augmentation nette	6 597 238	9 576	229 350	126 415	382 262	158 840	7 503 681
Solde à la fin de la période	29 972 866	465 896	898 726	1 378 772	805 003	452 055	33 973 318

Conformément au financement réalisé le 1er octobre 2008, la Société s'est engagée à dépenser 8 000 000 $ avant le 31 décembre 2009 sur les projets uranifères Matoush et Apple. Au 31 décembre 2008, la Société avait dépensé 3 147 744 $ à l'encontre de cet engagement et au 30 septembre 2009 le résiduel a été dépensé. La Société a donc entièrement rencontré son engagement en dépenses d'exploration relativement à ce placement accréditif de 8 000 000 $.

Frais d'exploration pour les 9 mois terminés le 30 septembre 2008	**Matoush**	**Matoush Extension**	**Eclat**	**Apple**	**Pacific Bay-Matoush**	**Mistas-sini**	**Mont Laurier + Pros-pection**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Solde au début de la période	12 183 826	346 265	268 742	69 526	149 434	-	332 353	13 350 146
Additions								
Experts-conseils et sous-traitants	2 472 294	15 370	21 331	478 262	61 252	54 206	11 847	3 114 562
Infrastructure, chemins d'accès, parc à carburant et autres	687 003	-	-	226 809	193	-	-	914 005
Forages	5 899 591	129 142	340 877	465 973	221 462	73 099	-	7 130 144
Transport et carburant	1 607 669	27 875	5 337	235 393	169 607	150 654	-	2 196 535
Géophysique	700	-	-	10 682	-	-	-	11 382
Service de premiers soins	143 035	-	-	1 540	-	-	-	144 575
Laboratoires et analyses	512 719	14 542	40 214	83 472	8 496	15 644	-	675 087
Déplacement et hébergement	1 058 641	-	-	293 733	-	40	-	1 352 414
Frais de gestion	1 059 199	17 256	37 006	171 281	40 076	28 302	-	1 353 120
Fournitures et location d'équipement	414 305	-	1 950	-	-	-	-	416 255
Entretien d'équipements mobiles	34 396	-	-	44 308	-	-	-	78 704
Frais généraux	101 507	50	4 500	14 245	1 144	431	4 000	125 877
Amortissement des immobilisations corporelles	184 452	-	-	27 448	-	-	-	211 900
	14 175 511	204 235	451 215	2 053 146	502 230	322 376	15 847	17 724 560
Crédit de droits miniers et autres crédits d'exploration	(6 482 803)	(93 948)	(204 718)	(936 344)	(229 634)	(147 736)	(4 985)	(8 100 168)
Augmentation nette	7 692 708	110 287	246 497	1 116 802	272 596	174 640	10 862	9 624 392
Solde à la fin de la période	19 876 534	456 552	515 239	1 186 328	422 030	174 640	343 215	22 974 538

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	**2008**	**2009**	**2008**
	$	**$**	**$**	**$**
Produits - Intérêts	8 203	85 241	51 605	355 791
Dépenses				
. Frais généraux et d'administration	(354 064)	(283 611)	(1 035 077)	(1 047 105)
. Rémunération à base d'actions	(113 117)	(171 855)	(517 229)	(1 006 774)
. Gain (perte) non réalisée sur placement	25 000	(50 000)	45 000	(230 000)
Économie d'impôts futurs	172 000	60 000	499 000	360 000
Perte nette	(261 978)	(360 225)	(956 701)	(1 568 088)
Perte nette de base et diluée par action	(0,002)	(0,003)	(0,008)	(0,014)

Les revenus d'intérêts en 2009 sont inférieurs à ceux de 2008 à la suite d'une combinaison de taux d'intérêt inférieurs obtenus et de niveaux de trésorerie inférieurs investis. Ainsi au 30 septembre 2009, la Société avait un dépôt à terme de 2 000 000 $ avec un taux d'intérêt de 0,50 % alors qu'en septembre 2008, il y avait 7 000 000 $ de dépôts à terme avec un taux d'intérêt de 2,94 %.

Au 30 septembre 2009, une rémunération à base d'actions pour les droits acquis de 517 229 $ (1 006 774 $ au 30 septembre 2008) a été constatée dans les résultats et un montant de 169 945 $ a été capitalisé dans les frais reportés.

Les dépenses en frais généraux et d'administration sont restées essentiellement au même niveau.

Le 14 janvier 2008, la Société a acquis 1 000 000 d'unités de Pacific Bay Minerals Limited («Pacific Bay») au prix de 0,30 $ l'unité pour 300 000 $. Au 30 septembre 2008, la valeur du placement diminuait à 70 000 $ puis à 35 000 $ au 31 décembre 2008. Au 30 septembre 2009, la valeur du placement est de 80 000 $.

POLITIQUE SUR LES DIVIDENDES

Depuis sa constitution en société, la Société n'a jamais versé de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de considérer dans les circonstances. Il est peu probable que des dividendes soient versés dans un futur proche.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement de la Société était de 12 017 615 $ au 30 septembre 2009 (20 414 324 $ au 31 décembre 2008). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la Société a encaissé la somme de 8 310 361 $ provenant de crédits d'impôt relatifs aux ressources.

La Société n'a aucune dette à long terme et aucun placement investi dans du papier commercial adossé à des actifs.

Les activités d'investissement de la Société comprennent principalement les coûts liés à l'augmentation des travaux d'exploration et l'ajout de propriétés minières. La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour des dépenses admissibles pouvant atteindre 38,75 % et un crédit de droits remboursables pour pertes de 12 % sur les dépenses admissibles engagées.

Du montant de 12 M $ en fonds de roulement dont disposait la Société au 30 septembre 2009, environ 450 000 $ sera utilisé pour couvrir les dépenses générales et administratives et approximativement 1,8 M $ de ces fonds seront utilisés à la continuité des programmes d'exploration planifiés jusqu'à la fin de l'année 2009.

La Direction est d'avis que la Société possède les fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations reliées à l'exploration en cours sur ses propriétés. Les projets futurs de la Société pour l'exploration de certaines propriétés minières pourraient cependant nécessiter des fonds additionnels. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à financer ses projets d'exploration par des placements publics et privés. De plus, une fois que les intérêts sur les propriétés Mistassini et Pacific Bay-Matoush auront été acquis, la Société pourra continuer ses projets d'exploration et de mise en valeur par le biais d'entreprise en coparticipation.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres.

	30 sept. 2009	**30 juin 2009**	**31 mars 2009**	**31 déc. 2008**	**30 sept. 2008**	**30 juin 2008**	**31 mars 2008**	**31 déc. 2007**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Revenus totaux	8 203	12 046	31 356	90 537	85 241	96 032	174 518	218 021
Profit net (perte)	(261 978)	(236 613)	(458 110)	(374 461)	(360 225)	(787 005)	(420 858)	1 525 034
Profit net (perte) de base et diluée par action	-	-	-	-	-	(0,01)	-	0,01

ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a continué avec BBH Géo-Management inc. (« BBH »), une entente de services de trois ans, datée du 1er août 2008, aux termes de laquelle BBH assume la gestion des travaux d'exploration devant être poursuivis par la Société. BBH est apparentée avec la Société, car :

- Guy Hébert, président et administrateur de BBH, est président et un administrateur de la Société;
- Jean Pierre Lachance, dirigeant de BBH, est aussi dirigeant et un administrateur de la Société.

Les frais et les coûts qui sont facturés à la Société par BBH couvrent notamment les services suivants :

- utilisation des locaux et des équipements de BBH pour un montant mensuel de 5 200 $;
- des frais de gestion de 5 % sur tous les frais liés à des programmes d'exploration ou de développement et d'achats reliés à la propriété Matoush;
- des frais de gestion de 10 % pour tous les frais liés à des programmes d'exploration ou de développement sur les autres propriétés : Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et éventuellement sur les autres propriétés et des frais de gestion de 5 % sur les achats liés aux projets d'exploration ou les conventions d'options sur les propriétés Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et éventuellement sur les autres propriétés;
- gestion, administration, comptabilité et services juridiques;
- services de consultation, y compris dans le domaine géologique;
- relations avec les actionnaires et autres services;
- recherche de financement.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'entente de services avec BBH en l'absence de Guy Hébert. Les honoraires versés par la Société à BBH pour le personnel de BBH sont équivalents à la rémunération qui serait autrement payée par la Société à une tierce partie non apparentée dans l'industrie.

La Société a effectué les opérations suivantes auprès de BBH :

	30 septembre 2009	30 septembre 2008
	$	$
Dépenses capitalisées à l'état des frais reportés		
Frais d'experts-conseils et sous-traitants [1]	2 235 000	1 936 000
Frais de gestion [2]	571 000	1 354 000
Frais généraux et d'administration à l'état des résultats		
Honoraires professionnels	288 000	275 000
Frais légaux	86 000	70 000
Relations avec les investisseurs	123 000	108 000
Loyer	47 000	33 000
Frais de gestion comptabilisés aux immobilisations corporelles	12 000	-

[1] Augmentation des frais d'experts-conseils et sous-traitants est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'experts-conseils. La Société comptait 22 experts-conseils au 30 septembre 2009 comparativement à 19 au même moment en 2008.

[2] Diminution de frais de gestion passant de 10 % en 2007 à 5 % en date du 1er août 2008 sur la propriété Matoush.

De plus, la Société effectue les opérations entre apparentés suivantes :

- Une société contrôlée par Ingrid Martin, CA, chef de la direction des finances et trésorière en poste depuis le 9 juin 2009, a facturé des honoraires de comptabilité de 18 000 $ inclus dans les frais légaux et de vérification;
- Pauline Comtois, CGA, chef de la direction des finances en poste jusqu'au 9 juin 2009, a facturé des honoraires de comptabilité de 7 000 $ (20 000 $ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008) inclus dans les honoraires professionnels;
- Une société en responsabilité limitée dans laquelle Me Henri Lanctôt, secrétaire et administrateur, est aussi un associé, qui a facturé des honoraires professionnels légaux de 17 000 $ (14 000 $ pour la même période en 2008) inclus dans les frais légaux et de vérification.

Au 30 septembre 2009, les créditeurs et les charges à payer comprennent un montant de 267 000 $ (238 000 $ au 30 septembre 2008) à payer aux apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les conditions de paiements sont les mêmes que pour les autres fournisseurs de la Société sauf pour BBH dont les factures sont payables sur réception.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnues exige que la Direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actifs et de passifs portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi un incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers de même que sur les postes de produits et de charges des exercices.

Les estimations importantes comprennent l'évaluation du crédit remboursable de droits miniers et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, les actifs et les passifs d'impôt futurs, la possibilité de recouvrer la valeur des

propriétés minières et des frais reportés, la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées ainsi que certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Regroupement d'entreprises et part des actionnaires sans contrôle
Dans le cadre des activités visant à aligner les PCGR du Canada sur les IFRS de l'IASB, les anciennes recommandations concernant les regroupements d'entreprises et la consolidation des états financiers seront remplacées par de nouvelles recommandations sur les regroupements d'entreprises (chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA), sur les consolidations (chapitre 1601 du Manuel de l'ICCA) et sur la part des actionnaires sans contrôle (chapitre 1602 du Manuel de l'ICCA).

Dans l'ensemble, les nouvelles recommandations entraînent l'évaluation des acquisitions d'entreprises à la juste valeur des entités acquises ainsi que le passage, de manière prospective, de l'approche de l'entité consolidante pour la théorie de consolidation (l'entité consolidante comptabilisant les valeurs comptables attribuables à la part des actionnaires sans contrôle) à l'approche de l'entité économique (l'entité consolidante comptabilisant les justes valeurs attribuables à la part des actionnaires sans contrôle). Les sociétés peuvent, en vertu des nouveaux PCGR du Canada et des IFRS de l'IASB, choisir de comptabiliser ou non la juste valeur de l'écart d'acquisition attribuable à la part des actionnaires sans contrôle, relativement à chaque acquisition.

Au 30 juin 2009, la Société a décidé de retarder l'adoption de ces recommandations au 1er janvier 2011 (tel que permis par le Manuel de l'ICCA).

CPN 173 : risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers
Le 20 janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 173 qui établit que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

CPN 174 : frais d'exploration minière
Le 27 mars 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 174 afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

CONVERGENCE IFRS

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

La Société a communiqué les composantes de son plan de convergence dans le rapport de gestion du 30 juin 2009 et voici les progrès accomplis depuis.

Formation :
À l'automne 2009, le chef de la direction des finances a participé à deux formations données par l'ICCA, l'une sur l'IFRS 1 adoption initiale et une sur les IFRS spécifique à l'industrie minière.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 4 novembre 2009
	Nombre
Actions ordinaires	119 306 432
Options d'achat d'actions	4 303 500
Bons de souscription	-
	123 609 932

INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque lié aux taux d'intérêt
Une partie des trésoreries et équivalents de trésorerie porte intérêt à taux fixe et expose donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt plus élevés de 1 % auraient diminué la juste valeur de ceux-ci de 866 $ au 30 septembre 2009. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque de marché
La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'uranium du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

De plus, le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie des instruments financiers de la Société fluctuent de façon importante suite aux changements des prix du marché. La Société est assujettie au risque de marché en transigeant sur son investissement dans Pacific Bay, un émetteur de la Bourse de croissance TSX œuvrant dans le domaine de l'exploration minière. Au 30 septembre 2009, une baisse de 10 % de la valeur à la bourse aurait augmenté la perte après impôt d'environ 8 000 $. La juste valeur de l'investissement dans Pacific Bay est basée sur le dernier cours acheteur à la fin de période.

Risque de crédit
Les instruments financiers qui exposent la Société au risque du marché et à des concentrations de risque de crédit comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, créances, les dépôts pour travaux d'exploration ainsi que les créditeurs et charges à payer. La Société place une partie de sa trésorerie et équivalents de trésorerie dans des certificats de placement garantis par et détenus chez une banque à charte canadienne. Concernant les créances, la Société ne dispose d'aucune garantie, mais elle atténue le risque de crédit en ne transigeant qu'avec un groupe diversifié de partenaires ayant des situations financières saines et, conséquemment, n'anticipe aucune perte.

Risque de liquidité
La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses projets d'exploration. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 30 septembre 2009, la Société possède de la trésorerie et de l'équivalent de trésorerie de 4 173 857 $ (10 699 376 $ au 31 décembre 2008) pour faire face à son passif à court terme de 1 699 043 $ (1 396 939 $ au 31 décembre 2008).

Étant donné le solde de liquidité disponible pour la Société et l'échéance de paiement de ses obligations contractuelles, la Direction de la Société estime que le risque de liquidité de la Société est faible. Aussi, la Direction

cherche à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Juste valeur
La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé au 31 décembre 2008.

EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conçu ou fait concevoir, sous leur supervision, des contrôles et des procédures de communication de l'information afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur soit communiquée, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires et annuels sont établis. Ils ont aussi conçu ou fait concevoir des contrôles internes de l'information financière afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis en vue de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

L'évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 décembre 2008 par les dirigeants de la Société et sous leur supervision, en l'occurrence le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que la conception et l'application de ces contrôles et procédures de présentation de l'information étaient efficaces et fournissaient une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur serait communiquée en temps opportun par les autres membres du personnel de la Société.

ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun.

Il n'est survenu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période terminée le 30 septembre 2009 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société (« CIIF »).

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé le 4 novembre 2009 et est conforme au *Règlement 51-102* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'information continue. Ce présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et autres rapports sur les sites internet de la Société (www.stratecoinc.com), de SEDAR (mailto:www.sedar.com) et EDGAR à www.sec.gov/edgar.shtml.

(s) Guy Hébert

Guy Hébert
Président et chef de la direction

(s) Ingrid Martin

Ingrid Martin
Chef de la direction des finances

RESSOURCES STRATECO INC.
BILANS

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
	(non vérifié)	(vérifié)
	$	$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	4 173 857	10 699 376
Débiteurs	2 737	-
Crédits d'impôt à recevoir (note 5)	8 610 659	10 278 825
Taxes de vente à recouvrer	607 010	515 386
Placement (note 6)	80 000	35 000
Dépôts pour travaux d'exploration	150 000	150 000
Frais payés d'avance	92 395	132 676
	13 716 658	21 811 263
PROPRIÉTÉS MINIÈRES (note 7)	10 667 154	10 571 154
FRAIS REPORTÉS (note 8)	33 973 318	26 469 637
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	938 038	909 536
	59 295 168	59 761 590
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	1 699 043	1 396 939
IMPÔTS FUTURS	1 451 000	2 736 000
	3 150 043	4 132 939
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 10)	56 365 592	55 579 592
Surplus d'apport (note 12)	9 516 368	8 829 193
Déficit	(9 736 835)	(8 780 134)
	56 145 125	55 628 651
	59 295 168	59 761 590

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES STRATECO INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS, DES RÉSULTATS ÉTENDUS ET DU DÉFICIT
(non vérifiés)

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	$	$	$	$
REVENUS				
Revenus d'intérêts	8 203	85 241	51 605	355 791
DÉPENSES				
Honoraires professionnels	91 375	86 105	321 489	302 022
Frais légaux et de vérification	46 510	33 316	135 870	97 810
Rémunération à base d'actions	113 117	171 855	517 229	1 006 774
Jetons de présence	3 600	5 400	18 000	16 300
Information aux actionnaires	26 600	12 190	61 481	74 455
Relations avec les investisseurs	137 481	82 586	299 369	311 140
Frais réglementaires	2 304	4 916	38 787	53 720
Frais de déplacement et d'hébergement	3 898	5 428	15 078	28 260
Loyer	16 020	13 960	47 995	33 880
Assurances	4 483	19 362	13 451	58 085
Frais de bureau	16 578	18 204	60 233	64 398
Taxes et permis	-	-	8 618	1 258
Intérêts et frais de banque	760	720	1 803	4 353
Amortissement des immobilisations corporelles	4 455	1 424	12 903	1 424
Perte (gain) non réalisé sur variation de la juste valeur du placement	(25 000)	50 000	(45 000)	230 000
	442 181	505 466	1 507 306	2 283 879
Perte avant impôts sur le bénéfice	(433 978)	(420 225)	(1 455 701)	(1 928 088)
Économie d'impôts futurs	172 000	60 000	499 000	360 000
PERTE NETTE ET RÉSULTATS ÉTENDUS	(261 978)	(360 225)	(956 701)	(1 568 088)
Déficit au début de la période	(9 474 857)	(8 045 448)	(8 780 134)	(6 837 585)
Déficit à la fin de la période	(9 736 835)	(8 405 673)	(9 736 835)	(8 405 673)
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	(0,002)	(0,003)	(0,008)	(0,014)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION (en milliers)	119 266	115 122	119 266	114 912

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES STRATECO INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non vérifiés)

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	**2008**	**2009**	**2008**
	$	**$**	**$**	**$**
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette pour la période	(261 978)	(360 225)	(956 701)	(1 568 088)
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Rémunération à base d'actions	113 117	171 855	517 229	1 006 774
Perte (gain) non réalisé sur variation de la juste valeur du placement	(25 000)	50 000	(45 000)	230 000
Amortissement des immobilisations corporelles	4 455	1 424	12 903	1 424
Impôts futurs	(172 000)	(60 000)	(499 000)	(360 000)
	(341 406)	(196 946)	(970 569)	(689 890)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	(104)	-	(2 737)	-
Souscriptions à recevoir	-	-	-	55 200
Taxes de vente à recouvrer	(135 432)	(87 650)	(91 624)	(108 598)
Dépôts pour travaux d'exploration	-	1 174	-	208 031
Frais payés d'avance	37 817	(8 358)	40 281	1 745
Créditeurs et charges à payer	23 565	(473 844)	64 698	510 121
	(74 154)	(568 678)	10 618	666 499
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(415 560)	(765 624)	(959 951)	(23 391)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition du placement en actions	-	-	-	(300 000)
Acquisition de propriétés minières	-	-	(96 000)	(20 000)
Augmentation des frais reportés	(5 173 254)	(5 361 694)	(13 443 115)	(17 512 660)
Crédits d'impôt encaissés	722 633	-	8 310 361	7 200 403
Acquisition d'immobilisations corporelles	(81 000)	(46 005)	(336 814)	(624 727)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 531 621)	(5 407 699)	(5 565 568)	(11 256 984)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission de capital-actions et de bons de souscription	-	9 500	-	197 700
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	9 500	-	197 700
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 947 181)	(6 163 823)	(6 525 519)	(11 082 675)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	9 121 038	14 067 244	10 699 376	18 986 096
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	4 173 857	7 903 421	4 173 857	7 903 421

Informations supplémentaires sur le flux de trésorerie (note 16)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

1. STATUT, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières dépend de la capacité de la Société d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Pour la période terminée le 30 septembre 2009, la Société a enregistré une perte de 956 701 $ (une perte de 1 568 088 $ pour la période terminée le 30 septembre 2008). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La Direction cherche à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers non vérifiés ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Ils présentent la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Les conventions comptables qui ont été utilisées dans le dernier rapport annuel s'appliquent également aux états financiers intermédiaires non vérifiés exception faite des modifications décrites à la note 3. Les états financiers intermédiaires non vérifiés ne contiennent pas tous les renseignements et les notes requis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada ; il faut donc les lire en parallèle avec les états financiers vérifiés que la Société a présenté dans son rapport annuel pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2008.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

MODIFICATIONS COMPTABLES

Regroupement d'entreprises et part des actionnaires sans contrôle
Dans le cadre des activités visant à aligner les PCGR du Canada sur les IFRS de l'IASB, les anciennes recommandations concernant les regroupements d'entreprises et la consolidation des états financiers seront remplacées par de nouvelles recommandations sur les regroupements d'entreprises (chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA), sur les consolidations (chapitre 1601 du Manuel de l'ICCA) et sur la part des actionnaires sans contrôle (chapitre 1602 du Manuel de l'ICCA).

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Dans l'ensemble, les nouvelles recommandations entraînent l'évaluation des acquisitions d'entreprises à la juste valeur des entités acquises ainsi que le passage, de manière prospective, de l'approche de l'entité consolidante pour la théorie de consolidation (l'entité consolidante comptabilisant les valeurs comptables attribuables à la part des actionnaires sans contrôle) à l'approche de l'entité économique (l'entité consolidante comptabilisant les justes valeurs attribuables à la part des actionnaires sans contrôle). Les sociétés peuvent, en vertu des nouveaux PCGR du Canada et des IFRS de l'IASB, choisir de comptabiliser ou non la juste valeur de l'écart d'acquisition attribuable à la part des actionnaires sans contrôle, relativement à chaque acquisition.

Au 30 juin 2009, la Société a décidé de retarder l'adoption de ces recommandations au 1er janvier 2011 (tel que permis par le Manuel de l'ICCA).

CPN 173 : risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers
Le 20 janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 173 qui établit que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

CPN 174 : frais d'exploration minière
Le 27 mars 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 174 afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Harmonisation des normes canadiennes et internationales
En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. Les incidences futures des IFRS dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

a) Immobilisations corporelles (IAS 16) ;
b) Dépréciation d'actifs (IAS 36) ;
c) Exploration et évaluation des ressources minérales (IFRS 6) ;
d) Paiement fondé sur des actions (IFRS 2).

De plus, l'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

a) Des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture de la Société; et
b) Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS. La Société analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption des IFRS 1 sur ses états financiers.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30 septembre 2009	**31 décembre 2008**
	$	**$**
Encaisse	2 173 419	331 762
Encaisse réservée à l'exploration	-	852 256
Dépôts à terme – taux de 0,50 % (2,94 % en 2008)	2 000 438	5 515 358
Dépôt à terme réservé à l'exploration – taux de 2,35 %	-	4 000 000
	4 173 857	10 699 376

L'encaisse réservée pour les travaux d'exploration provient d'un financement accréditif privé. Conformément au financement réalisé le 1er octobre 2008, la Société s'est engagée à dépenser 8 000 000 $ avant le 31 décembre 2009 sur les projets uranifères Matoush et Apple. Au 30 septembre 2009, le montant de 8 000 000 $ avait été dépensé et par conséquent la Société avait rempli son engagement.

Au 30 septembre 2009, le dépôt à terme échéant le 14 octobre 2009 avait une valeur nominale de 2 000 000 $.

5. CRÉDITS D'IMPÔT À RECEVOIR

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
	$	$
Crédits remboursables de droits miniers du Québec au taux de 12 %		
2006	-	288 060
2007	1 301 199	1 369 765
2008	1 517 447	1 374 668
2009	923 455	-
Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources au taux de 38,75 %		
2007	-	-
2008	-	7 246 332
2009	4 868 558	-
	8 610 659	10 278 825

6. PLACEMENT

Le cours de l'action de Pacific Bay Minerals Ltd. (« Pacific Bay ») était de 0,08 $ au 30 septembre 2009 (0,035 $ au 31 décembre 2008) conséquemment, la Société a enregistré un gain non réalisé sur variation de la juste valeur du placement de 45 000 $ depuis le 1er janvier 2009 mais une perte de 220 000 $ depuis son acquisition le 14 janvier 2008.

7. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Intérêt	Solde au 31 décembre 2008	Acquisitions	Solde au 30 septembre 2009
		$	$	$
Matoush	100 %	337 000	-	337 000
Eclat	100 %	1 184 600	96 000	1 280 600
Apple	100 %	8 923 314	-	8 923 314
Pacific Bay-Matoush	Option 60 %	126 240	-	126 240
		10 571 154	96 000	10 667 154

ECLAT :
En juin 2009, la Société a effectué le dernier versement de 96 000 $ en conformité avec la lettre d'entente intervenue le 6 juillet 2005 avec Vija Ventures Corporation (« Vija »). Ayant rempli toutes ses obligations, la Société détient un intérêt de 100 % sur tous les minéraux, à l'exception des diamants, sur tous les claims de la propriété Eclat, sujet à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage en faveur de Vija.

PACIFIC BAY-MATOUSH :
En octobre 2009, en conformité avec les obligations pour la deuxième année de la convention d'option et de coentreprise intervenue le 14 janvier 2008 avec Pacific Bay, la Société a payé 100 000 $, effectué 750 000 $ de travaux dont 2 500 mètres de forage et a émis 40 000 actions ordinaires évaluées à 34 400 $.

8. FRAIS REPORTÉS

	Solde au 31 décembre 2008	Frais d'exploration 2009	Crédits d'impôt	Solde au 30 septembre 2009
	$	$	$	$
Matoush	23 375 628	12 301 334	(5 704 096)	29 972 866
Matoush Extension	456 320	17 100	(7 524)	465 896
Eclat	669 376	425 510	(196 160)	898 726
Apple	1 252 357	151 963	(25 548)	1 378 772
Pacific Bay-Matoush	422 741	709 480	(327 218)	805 003
Mistassini	293 215	301 578	(142 738)	452 055
	26 469 637	13 906 965	(6 403 284)	33 973 318

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 30 septembre 2009	Valeur nette 31 décembre 2008
	$	$	$	$
Réservoirs	501 265	(353 898)	147 367	167 449
Campement	408 100	(64 616)	343 484	374 092
Matériel roulant	212 972	(161 906)	51 066	94 289
Machinerie	120 764	(107 342)	13 422	43 613
Équipement	301 502	(69 208)	232 294	141 271
Équipement informatique	214 573	(69 965)	144 608	80 941
Améliorations locatives	8 335	(2 538)	5 797	7 881
	1 767 511	(829 473)	938 038	909 536

10. CAPITAL-ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les variations du capital-actions de la période sont présentées dans le tableau suivant :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2009	
	Nombre	Montant
		$
Solde au début de la période	119 266 432	55 579 592
Frais d'émission – impôts futurs	-	786 000
Solde à la fin de la période	119 266 432	56 365 592

Des faits nouveaux ont permis de revoir à la baisse les impôts futurs relatifs à l'émission d'actions accréditives d'octobre 2008.

Les variations des bons de souscription de la période sont présentées dans le tableau suivant :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2009		
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur
		$	$
Solde au début de la période	5 387 200	3,40	5 484 880
Expirés	(5 387 200)	3,40	(5 484 880)
Solde à la fin de la période	-	-	-

11. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les variations des options d'achat d'actions en vertu du régime sont présentées dans le tableau suivant:

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2009	
	Nombre	**Prix de levée moyen pondéré**
		$
Solde au début de la période	3 314 500	2,20
Octroyées	1 070 500	1,00
Annulées	(81 500)	2,89
Solde à la fin de la période	4 303 500	1,89

Les options d'achat d'actions en circulation ainsi que les options pouvant être levées au 30 septembre 2009 sont présentées dans le tableau suivant :

	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
Fourchette des prix de levée	**Nombre**	**Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (année)**	**Prix de levée moyen pondéré**	**Nombre**	**Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (année)**
$			**$**		
0,20 à 0,40	575 000	1,25	0,26	575 000	1,25
1,00	1 070 500	4,69	1,00	963 500	4,69
2,04 à 2,38	1 354 000	3,56	2,06	1 246 500	3,52
2,60 à 2,86	400 000	2,53	2,75	400 000	2,53
3,00 à 3,37	904 000	2,56	3,33	904 000	2,56
	4 303 500	3,23	1,89	4 089 000	3,17

Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2009, la Société a octroyé 1 070 500 options d'achat d'actions exerçables à 1,00 $ l'action pour 5 ans à des administrateurs, dirigeants, consultants et employés de fournisseurs de la Société. La période d'acquisition est immédiate pour 963 500 options et en 3 tranches sur 18 mois pour 107 000 options. La juste valeur des options octroyées a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes. La juste valeur moyenne pondérée par option octroyée est de 0,41 $ par option. Le prix du marché de l'action de la Société était inférieur au prix de levée lors des octrois.

Les hypothèses suivantes de moyennes pondérées ont été utilisées aux fins de ces calculs :

Taux d'intérêt sans risque	1,89%
Durée prévue	2 ans
Taux de volatilité prévue	97,08%
Taux de dividende prévu	-

Au 30 septembre 2009, une rémunération à base d'actions pour les droits acquis de 517 229 $ a été constatée dans les résultats, 169 945 $ a été capitalisé dans les frais reportés et le crédit a été enregistré au surplus d'apport.

12. SURPLUS D'APPORT

Les opérations sur le surplus d'apport se détaillent comme suit :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2009
	$
Solde au début de la période	8 829 193
Attributions d'options d'achat d'actions	687 174
Solde à la fin de la période	9 516 367

13. INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres pour un montant total de 56 145 125 $. La Direction révise régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de la période terminée le 30 septembre 2009. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences règlementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DE RISQUE

Risque lié aux taux d'intérêt
Une partie des trésoreries et équivalents de trésorerie porte intérêt à taux fixe et expose donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt plus élevés de 1 % auraient diminué la juste valeur de ceux-ci de 866 $ au 30 septembre 2009. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque de marché
La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'uranium du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

De plus, le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie des instruments financiers de la Société fluctuent de façon importante à la suite des changements des prix du marché. La Société est assujettie au risque de marché en transigeant sur son investissement dans Pacific Bay, un émetteur de la Bourse de croissance TSX œuvrant dans le domaine de l'exploration minière. Au 30 septembre 2009, une baisse de 10 % de la valeur à la bourse aurait augmenté la perte après impôt d'environ 8 000 $. La juste valeur de l'investissement dans Pacific Bay est basée sur le dernier cours acheteur à la fin de période.

Risque de crédit
Les instruments financiers qui exposent la Société au risque du marché et à des concentrations de risque de crédit comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, créances, les dépôts pour travaux d'exploration ainsi que les créditeurs et charges à payer. La Société place une partie de sa trésorerie et équivalents de trésorerie dans des certificats de placement garantis par et détenus chez une banque à charte canadienne. Concernant les créances, la Société ne dispose d'aucune garantie, mais elle atténue le risque de crédit en ne transigeant qu'avec un groupe diversifié de partenaires ayant des situations financières saines et, conséquemment, n'anticipe aucune perte.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DE RISQUE (SUITE)

Risque de liquidité
La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses projets d'exploration. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 30 septembre 2009, la Société possède de la trésorerie et de l'équivalent de trésorerie de 4 173 857 $ (10 699 376 $ au 31 décembre 2008) pour faire face à son passif à court terme de 1 699 043 $ (1 396 939 $ au 31 décembre 2008).

Étant donné le solde de liquidité disponible pour la Société et l'échéance de paiement de ses obligations contractuelles, la Direction de la Société estime que le risque de liquidité de la Société est faible. Aussi, la Direction cherche à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Juste valeur
La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de la période terminée le 30 septembre 2009 :

a) BBH Géo-Management inc. (« BBH ») a facturé :
   i) des honoraires d'experts-conseils et de sous-traitants au montant de 2 235 000 $ (1 936 000 $ pour la même période en 2008) inclus dans les frais reportés;
   ii) des frais de gestion :
      1) de 571 000 $ (1 354 000 $ pour la même période en 2008) inclus dans les frais reportés;
      2) de 12 000 $ inclus dans les immobilisations corporelles;
      3) Depuis le 1er août 2008, les frais de gestion pour la propriété Matoush ont été réduits à 5 %.
   iii) des honoraires professionnels, des frais légaux et de vérification, des frais de relations publiques et des loyers pour un montant total de 544,000 $ (486 000 $ pour la même période en 2008);

b) Un dirigeant (en poste jusqu'au 9 juin 2009) a facturé des honoraires de comptabilité de 7 000 $ (20 000 $ pour la période de neuf mois de 2008) inclus dans les honoraires professionnels;

c) Une compagnie contrôlée par un dirigeant (en poste depuis le 9 juin 2009) a facturé des honoraires de comptabilité de 18 000 $ inclus dans les honoraires professionnels;

d) Une société en responsabilité limitée dans laquelle un dirigeant et administrateur est aussi un associé a facturé des honoraires professionnels légaux de 17 000 $ (14 000 $ pour la même période en 2008) inclus dans les frais légaux et de vérification.

BBH est apparenté avec la Société car:
   i) le président et administrateur de BBH est président et un administrateur de la Société;
   ii) un dirigeant de BBH est aussi dirigeant et un administrateur de la Société.

Au 30 septembre 2009, les créditeurs et les charges à payer comprennent un montant de 267 000 $ (238 000 $ au 30 septembre 2008) à payer aux apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les conditions de paiements sont les mêmes que pour les autres fournisseurs de la Société sauf pour BBH dont les factures sont payables sur réception.

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	**2008**	**2009**	**2008**
	$	**$**	**$**	**$**
Frais reportés inclus dans les créditeurs	1 157 873	-	1 157 873	-
Acquisition de propriétés minières en échange de l'émission d'actions ordinaires	-	-	-	390 600
Crédits d'impôt présentés en réduction des frais reportés	1 973 177	2 424 802	6 403 284	7 888 268
Rémunération à base d'actions incluse dans les frais reportés	-	-	169 945	-
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais reportés	104 545	75 198	295 409	211 900

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de la période.

ANNEXE 52-109A2

ATTESTATION COMPLÈTE DES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Je, Guy Hébert, président et chef de la direction de Ressources Strateco inc. atteste ce qui suit :

1. ***Examen:*** J'ai examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les «documents intermédiaires») de Ressources Strateco inc. (I'«émetteur») pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2009.

2. ***Aucune information fausse ou trompeuse:*** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.

3. ***Image fidèle:*** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

4. ***Responsabilité:*** Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir pour l'émetteur les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

5. ***Conception:*** Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même, à la clôture de la période visée par les documents intermédiaires, avons fait ce qui suit:

a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que:

i) l'information importante relative à l'émetteur nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis ;

ii) l'information qui doit être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'il dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation ;

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur.

5.1. ***Cadre de contrôle:*** Le cadre de contrôle utilisé par le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même pour concevoir le CIIF est Gestion des risques et gouvernance : Recommandations sur le contrôle publié par l'Institut Canadien des comptables agréés.

5.2. **S/O**

5.3. **S/O**

6. ***Communication des modifications du CIIF :*** L'émetteur a présenté dans son rapport de gestion intermédiaire toute modification apportée au CIIF au cours de la période commençant le 1er juillet 2009 et se terminant le 30 septembre 2009 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

Date: 9 novembre 2009

(s) Guy Hébert

_____

Guy Hébert
Président et chef de la direction

ANNEXE 52-109A2

ATTESTATION COMPLÈTE DES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Je, Ingrid Martin, CA, Chef de la direction des finances pour Ressources Strateco inc. atteste ce qui suit :

1. Examen: J'ai examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les «documents intermédiaires») de Ressources Strateco inc. (I'«émetteur») pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2009.

2. Aucune information fausse ou trompeuse: À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.

3. Image fidèle: À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

4. Responsabilité: Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir pour l'émetteur les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

5. Conception: Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même, à la clôture de la période visée par les documents intermédiaires, avons fait ce qui suit:

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que:

iii) l'information importante relative à l'émetteur nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis ;

iv) l'information qui doit être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'il dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation ;

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur.

5.1. Cadre de contrôle: Le cadre de contrôle utilisé par le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même pour concevoir le CIIF est Gestion des risques et gouvernance : Recommandations sur le contrôle publié par l'Institut Canadien des comptables agréés.

***5.2.* S/O**

***5.3.* S/O**

6. Communication des modifications du CIIF : L'émetteur a présenté dans son rapport de gestion intermédiaire toute modification apportée au CIIF au cours de la période commençant le 1er juillet 2009 et se terminant le 30 septembre 2009 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

Date: 9 novembre 2009

(s) Ingrid Martin

_____

Ingrid Martin, CA
Chef de la direction des finances

Informations générales

ADMINISTRATEURS

Guy Hébert
Boucherville (Québec)
Président et chef de la direction
BBH Géo-Management inc.

Marcel Bergeron*
Ville Mont-Royal (Québec)

Robert Desjardins*
Montréal (Québec)
Président
Robert G. Desjardins et Associés inc.

Jean-Pierre Lachance
St-Hubert (Québec)
Vice-président
BBH Géo-Management inc.

Jean-Guy Masse*
Montréal (Québec)
Président
Gestion Métaux Précieux Northern Inc.

Me Henri Lanctôt
Ville Mont-Royal (Québec)
Gowling Lafleur Henderson, s.r.l.

*** Membre du comité de vérification**

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Guy Hébert, Bsc géo, M.B.A.
Président et chef de la direction

Ingrid Martin, CA
Chef de la direction des finances

Jean-Pierre Lachance, géo
Vice-président exécutif

Me Henri Lanctôt
Secrétaire

Pierre H. Terreault, Ing. MGP
Vice-président opérations et ingénierie

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Inscription
Bourse de Toronto (TSX) – Symbole RSC
Bourse de Francfort – Symbole RF9
US SEC Enregistrement # 0-49942 – Symbole SRSIF

Siège social
1225, rue Gay-Lussac
Boucherville (Québec) J4B 7K1, CANADA
Téléphone : (450) 641-0775
1-866-774-7722
Télécopieur : (450) 641-1601
Site internet : www.stratecoinc.com

Agent de transfert et registraire
Société de fiducie Computershare du Canada

Vérificateurs
Petrie Raymond, S.E.N.C.R.L., Comptables Agréés

Conseillers juridiques
Gowling Lafleur Henderson, s.r.l.

An English copy of this report may be obtained from the Company's head office in Boucherville, Quebec.